

Thème 2 **La France**  
Chapitre 3 **L'espace économique français**

## **Introduction**

6ème puissance économique au monde, la France a une économie ouverte de plus en plus intégrée à l'échelle européenne (Union européenne) et mondiale (mondialisation) à travers ses exportations et son implantation à l'étranger. Ainsi, l'échelle nationale ne peut suffire pour rendre compte de l'organisation de l'espace économique français.

Les activités économiques organisent l'espace et produisent des paysages : chaque activité a sa logique même si les secteurs économiques sont de plus en plus imbriqués. Ainsi la géographie de l'industrie, n'est pas celle du tourisme ou de l'agriculture.

**Problématique** Comment s'organise l'espace économique français ?

## **I. L'espace économique français (approche particulière)**

**Étude de cas** Un espace industriel (Clermont-Ferrand et Michelin) pp. 240-243

**Cartographie** Croquis d'un espace industriel en conversion (Clermont-Ferrand)

## **II. L'espace économique français (approche globale)**

La distinction traditionnelle entre secteurs primaire, secondaire et tertiaire est devenue très discutable. Le dynamisme de l'économie française réside dans la production de services et d'informations. Le tertiaire occupe  $\frac{3}{4}$  des actifs et 70% du P.I.B. Ainsi, l'espace français se « tertiarise »...

### **A) L'espace agricole**

Première puissance agricole en Europe, deuxième au monde, l'agriculture est la « pétrole vert » de la France.

La diversité des conditions naturelles (sol et climat) comme la maîtrise des techniques et des performances permettent une grande variété de production. Les agricultures sont de plus en plus spécialisées et localisées dans des espaces régionaux précis (élevage en Bretagne, viticulture dans le Bordelais, céréaliculture dans le Bassin parisien, cultures délicates c'est à dire fruits et légumes sur le pourtour méditerranéen, etc.). Cette agriculture est productiviste, intensive et commerciale. Les Industries Agro-Alimentaires (I.A.A.) françaises prennent le relais et permettent de conforter le poids des exportations.

Depuis les années 1960, l'agriculture française s'est modernisée avec le soutien de la Politique Agricole Commune (P.A.C.) et sous la pression de la concurrence mondiale. Conséquence : la superficie moyenne des exploitations a été multipliée et le nombre d'agriculteurs a considérablement chuté.

Les effets de l'agriculture productiviste ont pesé sur l'environnement et la profession : pollution, destruction des éco-systèmes, revenus agricoles très contrastés, etc. La réflexion sur une agriculture durable est lancée...

### **B) L'espace industriel**

**Cartographie** Carte de l'espace industriel français (échelle nationale)

La France oscille entre la 4ème et la 5ème place pour la compétition entre les grandes puissances industrielles. Ancienne puissance industrielle dès le XIXe siècle, la France a connu dans la deuxième moitié du XXe siècle une transformation profonde de son appareil productif et industriel.

La localisation des premières régions industrielles françaises dépendaient fortement de celle des ressources énergétiques et naturelles (charbon et fer). Ainsi, le Nord, la Lorraine, le Massif central ou les vallées alpines étaient les fers de lance de l'industrie française jusque dans les années 1980. Cet héritage a longtemps marqué la géographie industrielle du territoire : on opposait, de part et d'autre d'une ligne Le Havre/Marseille, une France industrielle et urbaine à l'est et une France encore rurale et agricole à l'ouest. Cette ancienne disposition fait place à une nouvelle carte industrielle de la France.

En effet, les crises à répétition depuis les années 1970, la concurrence internationale et l'intégration européenne ont mis à mal une partie de l'industrie française, celle qui était la plus fragile et la plus exposée (sidérurgie, textile, électroménager). L'État a accompagné cette conversion de l'industrie avec quelques grands projets d'envergures (ex : Zones Industriolo-Portuaires). Depuis, les délocalisations se sont accélérées.

Pour autant, on peut que rejeter la notion de « désindustrialisation » car même si la structure industrielle s'est complètement rénové et que l'emploi industriel a considérablement baissé, l'industrie assure encore plus de 85 % des exportations nationales et compte pour 21 % du P.I.B. En effet, en plus de secteurs traditionnels dynamiques (automobile, agro-alimentaire, cosmétique et parfumerie), les activités de très haute technologie se sont développées (nucléaire, aéronautique,

transport, chimie). La localisation de ces nouvelles activités industrielles ne dépend plus de celle des matières premières mais de celle de la « matière grise ». Les entreprises sont désormais implantées dans les métropoles régionales, proche des universités, des centres de recherche avec la création des pôles de compétitivité. Les périphéries océaniques et méditerranéennes se sont industrialisées alors que les régions frontalières du nord et de l'est ont perdu des activités. Pour autant, la « nouvelle géographie industrielle » reste déséquilibrée : la région parisienne concentre encore 1/5e de la production nationale.

### **C) L'espace touristique**

**Cartographie** Croquis d'une station balnéaire (Grau-du-roi)

**Cartographie** Carte de l'espace touristique français (échelle nationale)

Avec plus de 80 millions de visiteurs étrangers en 2006, la France est la première destination touristique au monde, sans compter les 40 millions de touristes français qui prennent leurs vacances dans l'hexagone. Ainsi, le tourisme pèse pour 9 % du P.I.B. et emploie plus de deux millions de personnes. C'est une véritable filière intégrée et couplée à d'autres (agriculture et industrie).

Comme l'industrie, le tourisme est une ancienne activité. Dès le XIXe siècle, les touristes fréquentaient les stations balnéaires de la Côte d'Azur, les stations thermales ou encore les monuments mais ce tourisme était encore réservée à une bourgeoisie et une aristocratie européennes. Il faudra attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour que se développe un tourisme de masse.

Comme pour l'agriculture, la France dispose de qualités pour développer le tourisme : trois façades maritimes, des hautes montagnes bien équipées, un espace rural varié et un patrimoine architectural, artistique et culturel. Le tourisme est un acteur important de l'aménagement du territoire et des dynamiques régionales. Des grandes opérations d'aménagement touristique ont été mises en œuvre depuis les années 1960, comme celles du littoral du Languedoc-Roussillon ou des Alpes. Quatre régions totalisent près de 50 % des séjours touristiques (Ile-de-France, P.A.C.A., Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon). Paris accueille la moitié des touristes étrangers suivi des littoraux méditerranéens et des montagnes alpines. Des lieux isolés sont aussi attractifs (ex : Mont St-Michel) et le tourisme vert connaît un développement certain.

### **Conclusion**

**Problématique** Comment s'organise l'espace économique français ?

Grande puissance économique régionale et mondiale, la France a opéré des changements profonds et radicaux dans sa structure économique. De fait, la géographie de l'espace économique français a elle aussi considérablement évoluée.

Les déséquilibres ont parfois changé de localisation mais ils demeurent. Pour autant, l'équale répartition des activités est-elle souhaitable ? L'aménagement du territoire est l'une des réponses apportées pour réduire les inégalités spatiales.